

**COMMUNE DE 4470 SAINT-GEORGES S/MEUSE**

Saint-Georges, le 12 décembre 2012

**CONVOCAION DU CONSEIL COMMUNAL**  
**SEANCE DU JEUDI 20 DECEMBRE 2012**

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Le Collège Communal a l'honneur de convoquer, pour la première fois, le Conseil communal, à la séance qui aura lieu à la Maison Communale (salle du 1er étage) le JEUDI 20 DECEMBRE 2012 à 20h00 à l'effet d'examiner l'ordre du jour suivant :

**SÉANCE PUBLIQUE**

1. Conseil communal des enfants – Exposé relatif à des problèmes de sécurité.
2. Aéroport de Bierset. Informations.
3. Piscine communale. Informations.
4. Comptabilité communale. Demande d'un douzième provisoire pour janvier 2013.
5. Zone de police MEUSE-HESBAYE. Dotations communales pour l'exercice 2013.
6. Fabrique d'Eglise de SUR-LES-BOIS – Modification budgétaire n° 1 de l'exercice 2012. Avis.
7. Fabrique d'Eglise de SAINT-GEORGES – Modification budgétaire n° 2 de l'exercice 2012. Avis.
8. Plan trottoirs – rue d'Outrechamps – Approbation des conditions et du mode de passation.  
**Le dossier complet est consultable au secrétariat communal.**
9. Achat d'une camionnette pour la cellule technique de Sur-les-Bois – Approbation des conditions et du mode de passation.
10. Achat d'un tractopelle d'occasion – Approbation des conditions et du mode de passation.
11. Aliénation d'une parcelle de terrain sise rue ALBERT 1<sup>er</sup>, en face du magasin HUBO. Choix de l'acquéreur.
12. Accueil temps libre. Plan d'action 2012-2013. Information.

13. Renouvellement de la Commission communale d'aménagement du territoire et de la mobilité. Décision.
14. Composition politique du Conseil communal compte tenu des déclarations individuelles facultatives d'apparement ou de regroupement en vertu des dispositions de l'article L1523-15 du CDLD.  
**Les éventuelles déclarations individuelles d'apparement ou de regroupement doivent parvenir au Secrétariat communal pour le 19 décembre 2012 au plus tard.**
15. Règlement complémentaire sur la police de la circulation routière – RN614 : agrandissement de la zone d'agglomération. Adoption.
16. Règlement complémentaire sur la police de la circulation routière – Rue du Château d'eau : aménagement d'un ralentisseur. Adoption.
17. Règlement complémentaire sur la police de la circulation routière – Rue du Cimetière : création d'un passage pour piétons. Adoption.

La Secrétaire communale,  
Catherine DAEMS.

Par le Collège,

Le Bourgmestre,  
Francis DEJON.